

Accord UE/Cap-Vert: réadmission des personnes en séjour irrégulier

2012/0268(NLE) - 17/07/2013 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures a adopté le rapport de Mariya GABRIEL (PPE, BG) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la République du Cap-Vert concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier.

Les députés recommandent que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord, estimant qu'il constitue une avancée très importante pour les relations entre l'Union européenne et un pays ACP (le Cap-Vert) en matière de justice et d'affaires intérieures.